

Résolution sur Sarajevo, Capitale européenne de la culture en 2014

2011/2647(RSP) - 12/05/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Suite au débat qui a suivi la question orale [O-000061/2011](#) à la Commission sur Sarajevo comme capitale européenne de la culture en 2014, le Parlement européen a adopté une résolution préparée par sa commission de la Culture et de l'Éducation sur le même thème.

Les députés rappellent qu'une action communautaire intitulée «Capitale européenne de la culture» a été instituée, qui vise à mettre en valeur la richesse, la diversité et les traits caractéristiques communs des cultures européennes et à améliorer la compréhension mutuelle entre les citoyens européens. La manifestation « Capitale européenne de la culture pour les années 2007 à 2019 » ne concerne que les États membres de l'Union européenne. La résolution appelle toutefois le Conseil à faire une exception et à **désigner Sarajevo comme capitale européenne de la culture, à titre exceptionnel, en 2014.**

Pour les députés, une telle initiative permettrait d'accomplir un pas important en vue de dépasser les divisions que l'Europe a connues par le passé, et de mettre en valeur la Nouvelle Europe, en décernant ce titre à une ville qui fut le théâtre de tant d'événements tragiques au XXe siècle.